AJORCA

Compte rendu de la réunion du 23 janvier 2017

**Objet**: 3ème réunion avec l’ensemble des membres

Présents : 15 membres de l’AJORCA

1. Introduction du président
* Lors de la dernière réunion de présentation du travail du cabinet Urbitat pour le renouvellement urbain, les membres de l’AJORCA étaient nombreux et constitués la majorité du public, hors élus et cadres de la mairie. La présentation de ce travail a été assez ennuyeuse et laborieuse ;
* Un nouvel article assez négatif est paru dans le magazine *Le Point* et une réunion de bureau a évoqué ce sujet.

Ces deux points vont être abordés au cours de la réunion en évitant les commentaires purement polémiques.

1. Compte-rendu de la réunion publique du cabinet Urbitat
* Un résumé méthodologique  est présenté et des chiffres : 747 fiches ont été faites sur les logements, ce qui révèle un taux de 24 % de logements vacants,
* 66 immeubles peuvent faire l’objet d’une OPAH, 17 sont définis comme bâtiments remarquables,
* Un accompagnement du montage des dossiers de réhabilitation sera fait,
* Des actions envers les propriétaires privés défaillants seront menées ; appui des nouveaux textes de lois pour inciter les propriétaires mais aussi coercition : les notaires et les agents immobiliers doivent être réunis pour les informer de ces nouvelles actions,
* Un recrutement d’une personne ou d’un cabinet est nécessaire pour monter les dossiers,
* L’aspect commercial du centre ancien n’a pas été évoqué,
* Le 1er immeuble à être détruit sera celui de la rue Henri Bonnerot et le 2e situé rue Chéreau suivra,
* Courant février, les différentes options seront présentées à la mairie avec la programmation dans le temps avec une maquette financière,

Depuis cette réunion, Nicolas Soret a informé le président de l’AJORCA que la mairie veut passer à l’action très vite avec le calendrier suivant :

* Avant le 15 mars, signature des documents pour sécuriser les engagements de l’État avant les prochaines échéances électorales,
* Destruction du 1er immeuble en avril.
* Il est d’accord sur la nécessité de trouver une identité pour la rue Gabriel Cortel assortie d’un vrai
 marketing territorial.
* Il sera présent à l’Assemblée Générale de notre association le lundi 3 avril.

Le président précise que les crédits de reconstruction suite aux destructions dans le quartier de La Madeleine devraient être utilisés dans le centre ancien.

La prochaine réunion traitera de la programmation des actions.

1. Le président donne ensuite la parole à la salle

Dans la salle, les membres suite à cet exposé, émettent des avis et des sujétions :

* la non-application de l’arrêté sur la vente d’alcool le soir est génératrice de soucis nocturnes. Il note la difficulté en centre ancien pour les logements des imbrications des immeubles, des caves de propriétaires différents que ceux au-dessus.

Le délai pour l’ensemble des procédures peut prendre de 1 à 3 ans

* une occupation originale et vivante pourrait être fait des espaces vides avec des ateliers pour des artistes et des artisans de bouche, par exemple autour de l’espace Jean de Joigny, installation de maisons d’artistes
* les immeubles clairement identifiés et marqués sur les plans présentés seront sans doute les plus rapidement détruits.
* des incohérences du cabinet sont à noter : les projets présentés à la 1ère réunion sont complètement oubliés. La vétusté des logements pose le problème de l’arbitraire et les fiches sont trop légèrement faites. Elle a du intervenir pour celle de son bien,
* il appartient aussi à chacun d’agir.

En réponse, Pierre Vajda informe les membres de l’implication de l’AJORCA : invitation à toutes les réunions et commissions non publiques du président de l’AJORCA ou de son suppléant en cas d’absence - Philippe Ehly – ce qui a permis de déjà manifester le mécontentement ressenti sur ces sujets. Par exemple, le modèle pour les fiches a été demandé et cela depuis 10 jours sans réponse jusqu’à la réunion. Pour les commerces, la difficulté existe dès que quelqu’un cherche à s’installer car il ne trouve pas de financeur et s’il le trouve, le commerce ferme après un an. Il faut se rendre à l’évidence, les clients ne sont pas là. C’est un vrai frein à l’installation.

Il faudrait un projet fort pour le château et faire une véritable promotion de la ville ; Il faut être positif, un mouvement est enclenché dans l’attente du volet économique.

1. Échanges suite au nouvel article négatif paru dans *Le Point*

Il existe du point de vue de notre association un problème d’image donnée de la ville dans la communication extérieure. Plusieurs articles parus depuis deux ans et émissions de radio ou de télévision ont donné une image très négative de Joigny et de son avenir, prenant la ville comme exemple de déchéance des petites villes de province.

L’AJORCA envisage de publier un communiqué de presse sur les atouts et le potentiel de développement de Joigny qui ne soit pas une réponse mais un constat étayé d’actions. Il ressort de l’échange qu’il convient d’attendre de connaître les arbitrages définitifs de la Mairie.

Plusieurs membres dans la salle se demandent pourquoi le maire n’a pas évoqué les travaux du cabinet URBITAT et les actions prévues. Ils évoquent aussi différentes idées :

* Nécessité d’une vraie politique de communication de la ville;
* embaucher un chargé de mission économique expérimenté qui ferait de la prospection pour des installations de commerce et d’industrie ;
* réfléchir aux possibilités d’incitations fiscales et de zones privilégiées mais cela n’est pas du ressort de la collectivité ;
* faire des reportages sur des entreprises ou des commerces rentables ;
* mettre en avant tout le travail fait ces dernières années plutôt que les causes du déclin.

 Des membres notent que le déclin économique ne date pas de cette mandature ; le contexte est compliqué et il faut absolument relativiser. La mairie ne peut tout faire. Des progrès ont été déjà réalisés et doivent aussi être reconnus.

En conclusion :

L’AJORCA va demander l’accès à tous les documents produits par le cabinet Urbitat.

L’importance donnée par les membres à l’économie et la revitalisation indispensable du commerce rue Gabriel Cortel a été ressentie ce soir. Une demande d’explication sera faite à Nicolas Soret lors de l’assemblée générale de notre association.

Pour rappel, l’AG est fixée au lundi 3 avril à 18h30 à la halle aux grains, quai Leclerc à Joigny.
La réunion se conclut à 21h00.